



DÉCISION DU MAIRE
N° 2022 – 183

Nomenclature @CTES : Autres domaines / Culture

CULTURE

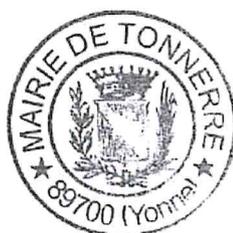
CONVENTION DE PRET TEMPORAIRE AVEC LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Considérant le souhait de la Médiathèque municipale de proposer des jeux géants aux seniors dans le cadre de la Semaine Bleue ;

DECIDE

- De l'autoriser, ou son représentant, à signer la convention de prêt temporaire d'une animation avec la Bibliothèque départementale de l'Yonne, représentée, par délégation du Président, par le directeur adjoint de la Jeunesse Culture et Sports, M. Thierry Léonard, aux conditions suivantes :
 - Matériel : 10 jeux géants
 - Lieu : Médiathèque
 - Durée : 30/09/22 au 28/10/2
 - Coût : gratuit (transport assuré par la Ville)
 - Valeur estimative de l'animation : 1 930.00 €
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout avenant à cette convention selon les besoins de la médiathèque.



A Tonnerre, le 8 septembre 2022,
Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre